Longueur parcours

▶ 2ème catégorie : 4,5 Km



AAPPMA «La Gaule Chaoursienne» de CHAOURSE

Actualisation: Saison 2023

Légende cartographie



Cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole



Linéaire réservé (pêche interdite)



Linéaire classé en « Réserve de pêche »



Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA



Limite amont/aval des lots de pêche



Nom & Longueur de Réserve (limite aval - limite amont)



Flash-Code Cartographie interactive des parcours de pêche

En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible : - l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60, - la Gendarmerie au 17, - la Fédération au 03.23.23.13.16.

